

Église : le problème de l'Autorité

Nous publions une note de Monsieur l'Abbé Francesco Ricossa, supérieur de l'Institut Mater Boni Consilii, sur les développements récents des échanges entre le Vatican et la Fraternité Saint-Pie X, qui mettent en lumière combien la question de l'Autorité est fondamentale dans la bataille pour la Tradition de l'Église.

Les conditions du Cardinal Castrillon Hoyos

Le cardinal Castrillon Hoyos, de la Commission *Ecclesia Dei*, et Mgr Bernard Fellay, supérieur de la Fraternité Saint-Pie X, se sont récemment rencontrés, le 4 juin. Suite à cette entrevue, le cardinal Castrillon Hoyos a envoyé une lettre à Mgr Fellay (lettre qui est désormais du domaine public) dans laquelle il pose cinq conditions – à remplir avant la fin du mois courant – pour poursuivre le processus qui devrait amener la Fraternité à la “pleine communion” (selon l'expression conciliaire) avec Benoît XVI.

Les cinq “conditions” se résument, au fond, en une seule : reconnaître dans les faits, et non pas seulement en paroles, l'autorité de Benoît XVI.

Tous savent, en effet, que la Fraternité Saint-Pie X, par volonté de son fondateur Mgr Lefebvre, impose à ses membres la reconnaissance de l'autorité et de la légitimité de Paul VI et de ses successeurs, tout en refusant un Concile Œcuménique, le magistère et les réformes liturgiques post-conciliaires promulgués avec l'autorité de Paul VI et de ses successeurs.

Voilà la terrible contradiction qui entache, depuis le début, la Fraternité Saint-Pie X, sa nature, son action, et que Castrillon Hoyos ne manque pas de mettre en évidence.

Castrillon Hoyos demande à la Fraternité Saint-Pie X de s'engager à respecter publiquement la personne du Saint-Père (seconde condition), l'autorité du Vicaire du Christ (quatrième condition) et de ne pas prétendre opposer à l'Église un magistère supérieur à celui du Pape (troisième condition), mais de maintenir au contraire une attitude de charité ecclésiale (seconde et quatrième conditions, nous rappelons que le schisme est un péché contre la charité ecclésiale).

Dans son sermon lors des ordinations sacerdotales à Winona (Etats-Unis) du 20 juin, Mgr Fellay a déjà répondu négativement à ce qu'il a appelé un “ultimatum” pour couper court à toutes discussions au sein de la Fraternité. En réalité, les demandes du cardinal sont le minimum qu'on puisse exiger de tout catholique : respecter le Pape, et reconnaître que c'est le Pape qui doit enseigner la foi aux catholiques, et non pas l'inverse.

En réalité, les “conditions” de Castrillon Hoyos ne peuvent être prises en considération, parce que le “magistère” de Benoît XVI est celui de Vatican II, et l'enseignement de Vatican II s'oppose au Magistère de l'Église. Le témoignage de la Foi exige au contraire de tout catholique le refus public et la dénonciation des erreurs conciliaires, des réformes post-conciliaires et des scandales qui en ont découlé.

La faute de la Fraternité ne consiste pas bien sûr dans le refus de Vatican II. Mais il est inacceptable que la Fraternité reconnaisse en Joseph Ratzinger le Vicaire du Christ, et invite ensuite ses fidèles à manquer de respect et à désobéir au Pape et à son enseignement, pour adhérer par contre à l'enseignement de la Fraternité et obéir à ses supérieurs plutôt qu'à l'Église. Ce faisant, la Fraternité piétine elle-aussi, au moins de fait, les principes les plus solennels du Catholicisme et forme – ou plutôt déforme – les catholiques qui la suivent en leur donnant un esprit schismatique, eux pour qui les termes “Pape”, “Rome”, “Vatican” n'inspirent que méfiance et hostilité. “Celui qui vous méprise, me méprise” : le mépris du Vicaire du Christ implique le mépris du Christ Lui-même.

Si, au contraire, la Fraternité, en acceptant les conditions, avait poursuivi le processus repris en 2000 – processus qui a déjà fait capituler de nombreux prêtres et fidèles qui ont accepté les erreurs de Vatican II – alors elle proclamerait – en paroles bien sûr – sa fidélité au “Pape”, mais pour trahir l'enseignement de tous les Papes.

Notre devoir n'est donc pas de favoriser les “tractations” en cours ou, au contraire, de les dénoncer, mais d'espérer plutôt que, tant la Fraternité Saint-Pie X que ceux qui suivent les erreurs conciliaires – après avoir renoncé aux erreurs jusque là défendues et proclamé intégralement la foi catholique – s'unissent enfin, non dans l'erreur, mais dans la Vérité.